

COMBATTRE LE TERRORISME ISLAMISTE : RÉPONSES FRANCO-ALLEMANDES ET EUROPÉENNES

Yves Bertoncini | directeur de l'Institut Jacques Delors



La première session de l'initiative Think Tanks Tandem¹ s'est déroulée les 8-9 juillet 2016, à l'abbaye des Vaux-de-Cernay à proximité de Paris. Elle réunissait une quarantaine de représentants de think tanks allemands et français, ainsi que des autorités allemandes, françaises et européennes. La première table ronde a porté sur la politique migratoire, tandis que la 2^{ème} était consacrée à la lutte contre le terrorisme islamiste. La 2^{ème} table ronde a été introduite par Kristina Eichhorst, coordinatrice Gestion de crises et de conflits à la Fondation Konrad Adenauer, Yves Bertoncini, directeur de l'Institut Jacques Delors, puis ouverte par une contribution de Gilles de Kerchove, coordinateur de l'UE pour la lutte contre le terrorisme. Elle a été marquée par de nombreuses interventions des participants allemands et français (voir liste en Annexe) : cette synthèse s'efforce de présenter les principales analyses et orientations découlant de cet échange de vues franco-allemand, en identifiant les différences et convergences qui sont apparues.

1. Une menace terroriste commune, moins concrète en Allemagne qu'en France

Si Allemands et Français ont eu une perception différente de l'afflux massif de réfugiés de l'année 2015, il n'en va pas de même s'agissant du terrorisme islamiste, qu'ils perçoivent comme une menace commune à combattre.

Cette menace prend trois formes principales : celle des organisations « Daech » et « Al Qaeda » et du territoire du « califat » institué entre l'Irak et la Syrie ; celle incarnée par les jeunes allemands et français radicalisés, notamment très actifs sur les réseaux sociaux ; celle des jeunes se rendant en Syrie et en Irak, qu'il faut combattre sur place et dont il faut anticiper le retour. L'expression de cette menace multiforme bénéficie en outre de facteurs aggravants aussi divers que le développement d'« États faillis » dans notre voisinage immédiat, l'existence d'une violence d'État qui nourrit les vocations djihadistes ou encore les innovations technologiques favorisant les communications cryptées et la miniaturisation des armes.

Les Français ont été très durement frappés par le terrorisme islamiste, contre lequel ils ont enclenché une mobilisation massive sur les plans politiques,

diplomatiques et militaires, y compris en l'attaquant à la source, c'est-à-dire au Levant. Les Allemands n'ont pas connu d'attentats aussi sanglants sur leur territoire², même s'ils éprouvent une solidarité spontanée pour les Français, nourrie pas l'idée qu'ils pourraient eux aussi être victimes de telles attaques. Il n'est cependant pas certain que les Allemands aient complètement saisi la nature de ce qui s'est passé en France, ni qu'ils puissent se sentir aussi concernés par le terrorisme islamiste aussi longtemps que des attentats du même type ne sont pas survenus sur leur sol. Ils sont à ce stade plus focalisés sur la prévention de la menace intérieure que vers une intervention contre la menace extérieure, qui semble une priorité de la France.

Si le terrorisme islamiste est perçu comme une menace visant l'Europe, au-delà de l'Allemagne et de la France, il est fait état d'un décalage entre la demande de sécurité des Européens et les outils dont l'UE dispose. La PESC a permis de mettre en place des outils de gestion de crise à l'extérieur de l'Europe, mais il s'agit désormais de combattre aussi une menace intérieure ; les autorités nationales agissent souvent dans l'immédiateté et sur un registre émotionnel, tandis que les temps de réaction et de décision européens sont par nature plus

longs ; l'europanisation des réponses au défi terroriste transnational passe à la fois par des actions de l'UE et par des coopérations bilatérales, sans qu'il soit toujours aisé de distinguer les deux registres.

Au total, les différences de perception et de réaction entre Allemagne, France et UE ne semblent pas devoir faire obstacle à une mobilisation collective d'ampleur, dès lors que le terrorisme islamiste apparaît comme une menace clairement commune.



2. Les réponses militaires internes et externes : deux pays en léger décalage

Le combat contre le terrorisme islamiste se traduit par des réponses militaires internes et externes qui engendrent une forme de décalage entre l'Allemagne et la France, décalage dont la table ronde a permis de prendre la mesure tout en contribuant à le réduire.

2.1. Les réponses militaires sur notre territoire et le respect de l'État de droit

Face à des interrogations allemandes, il a été rappelé que la mise en œuvre de « l'état d'urgence » et le recours à l'armée sur le sol français se faisaient dans le cadre de l'État de droit. L'« opération sentinelle » donne en particulier à l'armée une mission de protection des sites sensibles, sans capacité d'action ou d'intervention, et elle n'a pas vocation à durer indéfiniment, y compris du point de vue des militaires.

Il a été précisé que, même si des moyens de type militaire sont utilisés par les terroristes, il est nécessaire de ne pas les combattre uniquement sur ce registre. La France déploie de fait une réponse multiforme, mais elle peut parfois être perçue comme exclusivement militaire, d'autant plus que les autorités françaises l'accompagnent souvent d'une rhétorique guerrière. Cette situation est d'autant plus paradoxale qu'Allemagne et France ont pris ensemble leur distance sur la réaction essentiellement militaire des

Américains après les attentats de septembre 2001 et sur les dérives constatées du point de vue des libertés publiques et de l'État de droit.

Il est souligné que, dès les années 1970, la lutte contre le terrorisme en Allemagne s'est située sur le registre de la police et de la justice, qu'elle n'a pas donné lieu à une intervention des militaires et qu'elle a été engagée sur la base d'une vision plus politique et sociale. Même lorsque la présence de réfugiés et l'expression de menaces en gare de Cologne ont récemment nourri un sentiment d'angoisse et d'inquiétude en Allemagne, le recours à des militaires en armes patrouillant dans les rues n'a pas été envisagé, en dépit d'un Livre blanc sur le sujet et de discussions en conseil des ministres.

2.2. Les réponses militaires hors d'Europe : des différences de forme et de timing ?

Les opérations militaires lancées au Mali face à l'offensive islamiste sont évoquées comme un exemple de dissonance entre l'Allemagne et la France. Cette dissonance fait écho aux doutes de l'opinion publique allemande quant à l'impact des grandes interventions militaires lancées après le 11 septembre 2001, en Afghanistan comme en Irak, et qui sont perçues comme des échecs.

Pour autant, il est souligné que l'Allemagne a augmenté ses moyens d'interventions extérieures depuis 15 ans et qu'elle est consciente qu'il faut combattre les terroristes sur le terrain militaire. Les autorités allemandes en font beaucoup plus en matière extérieure que ce pense l'opinion publique française, avec l'aval du Bundestag : c'est vrai au Sahel comme en Irak et en Syrie. La fourniture d'armes aux Kurdes dans le conflit syrien est présentée comme une décision très importante pour les Allemands, qui n'ont pas l'habitude de soutenir une partie contre l'autre dans des conflits extérieurs.

Il est constaté que les interventions militaires des deux pays peuvent prendre des formes différentes, la France étant plus souvent en première ligne, l'Allemagne en appui, et qu'il serait utile qu'ils puissent agir davantage sur l'ensemble des registres, ce qui supposerait que les soldats allemands soient davantage au front. L'objectif est en outre d'établir un continuum entre politique étrangère et politique de défense au niveau européen, pour renforcer nos capacités à mobiliser des forces dans un cadre commun.

Le timing des prises de décisions militaires est également mentionné comme une source d'un possible décalage entre l'Allemagne et la France. Il est précisé que l'envoi de troupes ou de « *battle groups* » suppose souvent des capacités de décision rapides de l'ordre de 48h, et qu'il est important que le cadre politique et constitutionnel des pays européens soit adapté à de telles urgences opérationnelles.

Il est rappelé que le Président de la République française peut prendre des décisions d'engagement militaire seul, même si le Parlement doit être informé dans les 3 jours, puis voter au plus tard 4 mois après le déclenchement d'une intervention militaire extérieure, qu'il a théoriquement le pouvoir de refuser et d'annuler. Ce séquençage est en décalage avec celui qui est à l'œuvre en Allemagne, notamment s'agissant des pouvoirs d'approbation du Bundestag.

Au total, les orientations communes contenues dans le document stratégique élaboré par Jean-Marc Ayrault et Franz-Walter Steinmeier, « Une Europe forte dans un monde incertain »³, sont jugées encourageantes car porteuses d'une convergence stratégique dont les conséquences opérationnelles ont vocation à être tirées.

3. Les réponses en matière policière, judiciaire et de renseignement : la nécessité d'une révolution copernicienne

Combattre efficacement le terrorisme islamiste suppose de formuler des réponses communes plus énergiques en matière policière, judiciaire et de renseignement, dans le cadre bilatéral comme au niveau européen.

3.1. Amplifier les progrès de la coopération policière et judiciaire

La construction de l'espace Schengen et l'approfondissement de l'UE ont déjà permis d'améliorer les échanges d'information entre polices nationales : le monde de la libre circulation (ex 1er pilier) et l'univers de la sécurité (ex 3ème pilier) sont en train de se rejoindre et de transformer la gestion des frontières internes et externes. Il s'agit d'amplifier cette transformation sur la base d'une vision large et décloisonnée de la lutte contre la radicalisation intérieure,

de la protection des frontières externes de l'espace Schengen et de la coopération avec les pays voisins.

Il n'est cependant pas aisé de progresser dans le cadre d'un Traité européen soulignant que les États membres sont les premiers responsables de la sécurité intérieure et les seules autorités compétentes en matière de sécurité nationale, le concept d'« Union de la sécurité » promu par la Commission Juncker suscitant par exemple des crispations dans nombre d'État membre.

Privilégier une voie pragmatique suppose de mieux utiliser et coordonner les outils européens déjà existants, parmi lesquels Europol, Eurojust, la base d'empreintes digitales Eurodac et l'agence Frontex, mais aussi les outils d'Interpol ou le Groupe anti-terroriste du « Club de Berne ». Un pilotage politique plus global de l'ensemble des efforts européens de coopération policière et judiciaire devrait en outre mettre en cohérence les travaux du Conseil Justice et Affaires intérieures et du Comité opérationnel en matière de sécurité intérieure (COSI).

La coopération en matière policière doit aussi être renforcée avec les pays limitrophes de l'UE, y compris ceux qui doivent reconstituer leurs capacités d'action après le printemps arabe. Les Européens doivent cependant se garder de privilégier des partenariats en matière de contre-terrorisme avec des pays dont les excès répressifs nourrissent la radicalisation et l'extrémisme.

3.2. Relever le défi de la coopération européenne en matière de renseignement

La coopération en matière de renseignement apparaît comme l'enjeu opérationnel clé pour combattre le terrorisme islamiste, mais aussi comme un grand défi politique à relever : d'une part parce qu'elle suppose un partage de l'information, et donc du pouvoir ; d'autre part parce que les pays européens semblent conserver une culture du renseignement héritée de la guerre froide ; enfin parce que des cadres juridiques nationaux différents coexistent, notamment en termes de protection des données.

Les Allemands ont un regard critique sur les pouvoirs des autorités policières et des services secrets pour des raisons d'abord historiques, dès lors que la « Gestapo » cumulait des fonctions de police et de renseignement. Le respect de la vie privée apparaît

comme un enjeu d'autant plus sensible dans un pays ayant été soumis à des régimes dictatoriaux (nazi et communiste). Les développements de « l'affaire Snowden » et la mise au jour des pratiques de la NSA n'ont pu qu'aviver les réticences de l'opinion publique allemande.

Au niveau européen, il est notable et regrettable qu'il ait fallu de nombreuses années pour adopter le « *Passenger Name Record* » (PNR) en raison des débats relatifs à l'équilibre sécurité-liberté, mais aussi au caractère contraignant d'un tel mécanisme pour chaque État membre. L'un des points clés est de garantir que les mêmes normes sur la protection des données soient appliquées au niveau européen et international afin de renforcer la confiance mutuelle indispensable à l'échange d'informations.

Sur le plan organisationnel, il s'agit de faire davantage converger les logiques des outils de contre-espionnage et de lutte anti-terroriste, à partir du constat qu'il s'agit de lutter contre des criminels et qu'il est donc possible et souhaitable de partager l'information le plus possible, y compris avec les Russes et les Iraniens. Un changement de paradigme doit s'opérer au regard des pratiques de contre-espionnage héritées de la guerre froide afin de passer de l'ère artisanale à l'ère industrielle en matière d'échanges de renseignements.

Le partage des renseignements s'avérant difficile au niveau communautaire compte tenu du déficit de confiance entre États, il ne semble pas envisageable de promouvoir la création d'un FBI européen à court terme, mais de renforcer massivement la coordination bilatérale et multilatérale en matière de renseignement.



4. L'importance des réponses sociales et politiques en Allemagne et en France

Le combat contre le terrorisme islamiste appelle des réponses sociales et politiques en Allemagne comme en France. Il ne s'agit pas de considérer que les causes « sociales » ou politiques du terrorisme islamiste pourraient le légitimer en quoi que ce soit, mais de s'attaquer aux facteurs favorisant les passages à l'acte, tout en évitant les amalgames entre islam, terrorisme et arabes.

4.1. Amplifier les efforts d'intégration

Il est souligné que les « salafistes » sont parfois les meilleurs « travailleurs sociaux » et qu'il appartient donc aux autorités publiques de ne pas leur laisser le champ libre en garantissant une intégration effective à la société de nos deux pays.

Le Rapport réalisé par Jean-Marc Ayrault et Annegret Kramp-Karrenbauer⁴ sur l'intégration de nos sociétés est cité comme une référence au regard de son diagnostic et des orientations qu'il propose, y compris en terme d'échanges de bonnes pratiques entre l'Allemagne et la France. Il est souhaité que le « Conseil franco-allemand de l'intégration » puisse être rapidement mis en place, et qu'il soit largement ouvert à la société civile et aux think tanks.

Il est aussi souhaité que soient développées les politiques nationales et européennes en matière de culture, de sport et d'emploi et que la Commission européenne puisse lancer des programmes plus ambitieux sur ces registres. La création d'un « Erasmus virtuel » mettant en réseau 1 million de jeunes Européens et 1 million de jeunes arabes est notamment suggérée.

4.2. Renforcer la lutte contre la radicalisation

La présence d'environ 10 000 radicalisés en France, et autant en Allemagne, est mentionnée, de même que la difficulté à réfréner le désir d'engagement de jeunes gens à qui est promis via internet une vie meilleure au sein du Califat islamique.

La lutte contre la radicalisation a fait quelques progrès récents avec la mise en place de numéros vert ou les demandes formulées auprès des opérateurs internet afin qu'ils bloquent les propos extrémistes.

Le Rapport de Jean-Marc Ayrault et Annegret Kramp-Karrenbauer contient de nombreuses propositions utiles sur ce registre.

La lutte contre la radicalisation doit cibler à la fois les parents et les enfants concernés par les dérives djihadistes. Dès lors qu'elle n'a pas seulement une dimension religieuse mais largement psychologique, elle doit aussi être conduite à la lumière des expériences menées en Italie à l'égard des « Maffiosis » ou en Suède à l'égard des jeunes radicalisés à l'extrême droite.

Les terroristes islamistes ne pouvant pas tous être tués sur les théâtres d'opération militaire, le sort à réserver aux individus radicalisés qui reviennent de la zone irako-syrienne suscite des interrogations et des inquiétudes marquées. Il est souligné qu'il ne faut pas reproduire l'erreur commise après la 1ère guerre d'Afghanistan, et qui avait conduit à laisser les djihadistes se disperser et former une forme d'internationale. Il s'agit donc de les enrôler dans des programmes d'observation et de dé-radicalisation à développer dans des lieux spécifiquement dédiés.

4.3. Clarifier la place de l'Islam en Europe

La question de « l'Islam européen », jugée complexe, est enfin abordée.

Il est souligné que le débat sur l'Islam est désormais très clivé en Allemagne, où le parti Alternative für Deutschland (AFD) affirme que l'Islam n'est pas allemand, une position en phase avec celle qui apparaît majoritaire dans les pays d'Europe centrale et orientale.

La formation des imans est identifiée comme un enjeu clé, de même que les liens établis entre les lieux de culte et des pays non européens. Mais il est souligné qu'il ne revient pas à l'État de faire des exégèses sur la nature de l'Islam, qui relèvent du débat de spécialistes.

Il ne s'agit donc pas nécessairement d'organiser l'Islam en Europe, mais de souligner qu'un Islam calme et démocratique existe dans nos pays, acculturé aux sociétés européennes, et qui se distingue très clairement du terrorisme islamiste. Il s'agit également de souligner que le monde musulman est pluraliste, qu'il connaît même une guerre interne sunnisme-chiisme et que l'Islam n'est donc pas le même partout.

L'exemple de l'« Islam Konferenz », qui existe depuis 10 ans en Allemagne, est cité, de même que la nouvelle instance de dialogue créée en France par le Gouvernement. Alors que la proposition d'un colloque franco-allemand sur l'organisation de l'Islam n'a pas été reprise par les autorités nationales, plusieurs des partenaires présents indiquent qu'ils sont disposés à organiser des initiatives sur le sujet.

Sur un enjeu connexe, le souhait de fortement développer l'enseignement et l'étude de l'arabe est exprimé, par analogie avec le développement de la formation des germanistes en France après le conflit franco-allemand de 1870. Cette formation intensive à l'arabe doit favoriser la compréhension réciproque entre Européens et Arabes, bien au-delà de l'objectif de recruter des personnes capables de déchiffrer les messages djihadistes. Il est noté qu'il n'y a actuellement pas de cours d'arabe pour les débutants à la Sorbonne (seulement pour les locuteurs de naissance), une lacune qu'il convient de combler.

5. Les réponses diplomatiques au terrorisme islamiste : un enjeu de fond

Le combat contre le terrorisme islamiste appelle enfin des réponses diplomatiques dans le voisinage immédiat de l'UE, au Proche-orient et en Afrique subsaharienne.

5.1. Encourager un processus politique en Syrie et au Proche-Orient

La lutte militaire engagée contre Daech est estimée nécessaire mais non suffisante. D'une part parce qu'il n'est pas certain qu'il soit possible d'éliminer complètement les membres de cette organisation, d'autre part parce que le régime de Bachar El Assad, qui a nourri l'expansion de Daech, constitue un autre élément essentiel du problème syrien.

L'enjeu politique sous-jacent en Syrie et au-delà doit être de rassurer les sunnites (Turquie, Arabie Saoudite, Qatar, etc.), qui peuvent considérer Daech comme un moindre mal par rapport à Bachar El Assad, et qui sont amenés à conduire une guerre par procuration via le financement d'acteurs terroristes.

Leur envoyer des signaux clairs semblent d'autant plus important que les sunnites ont l'impression que l'Occident a récemment privilégié les chiites, en

particulier en Iran, en Irak et dans le Golfe, tandis que le leadership égyptien est en crise. Il convient en particulier de redéfinir notre partenariat avec la Turquie, sur la base d'une approche commune franco-allemande, en incitant ce pays à sortir de l'ambiguïté dans sa relation avec Daech.

Ces prises de position dans le conflit sunnite-chiite ne doivent pas empêcher les Européens de défendre leurs propres intérêts dans le conflit syrien, comme le font les Russes et les Américains, sans privilégier une logique de médiation qui a vocation à être l'apanage de l'ONU.

5.2. Investir davantage en Afrique subsaharienne

Le Mali est cité comme un bon exemple de pays où les Européens ont pu conduire en parallèle des efforts sur le terrain militaire mais aussi politique. Il doit inciter les Européens à s'engager plus avant en Afrique subsaharienne, qui est l'un des autres foyers d'une radicalisation islamiste en partie nourrie par le wahhabisme, et où ils sont trop peu présents politiquement.

L'une des priorités est de combiner en Afrique la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité, à partir du constat qu'il ne saurait y avoir de développement sans stabilité. Cela doit inciter la « communauté de développement » à accepter de mobiliser davantage de fonds sur des enjeux de défense, de sécurité intérieure et même de renseignement. Il appartient à l'UE de contribuer à affiner les diagnostics sur les besoins des pays d'Afrique subsaharienne en matière de sécurité.

Au-delà du défi terroriste islamiste, cette table ronde permet de constater que les Européens sont confrontés aux limites de leurs capacités à maîtriser leur destin. Cette incapacité est due à leur difficulté à analyser et à anticiper la menace terroriste, tout comme les crises migratoires. Elle conduit à souligner la nécessité de promouvoir l'Union comme une réponse aux menaces, aussi bien au Sud qu'à l'Est, sur la base d'une vision stratégique et politique qui redonne un sens et du souffle à la construction européenne.

1. L'Union européenne traversant une crise existentielle appelant une mobilisation renforcée des acteurs du débat public en Allemagne et en France, un processus de rencontres de travail appelé « Think Tanks Tandem » a été lancé, réunissant les principaux think tanks allemands et français actifs sur les enjeux européens. Ils utilisent leur capacité d'expertise et leur liberté d'analyse et de ton pour clarifier et dissiper les tensions qui peuvent gripper le bon fonctionnement du moteur « franco-allemand » et contribuer à relancer la construction européenne à l'horizon 2017.
2. Cette table ronde a eu lieu avant les attentats terroristes survenus en Allemagne au cours de l'été 2016, de même qu'avant les nouveaux attentats perpétrés en France.
3. Jean-Marc Ayrault et Frank-Walter Steinmeier, « Une Europe forte dans un monde incertain », 27 juin 2016.
4. Rapport de M. Jean-Marc Ayrault et de Mme Annegret Kramp-Karrenbauer pour promouvoir l'intégration au sein de nos sociétés, Remis au président de la République française et à la chancelière de la République fédérale d'Allemagne au 18e Conseil des ministres franco-allemand, Metz, 7 avril 2016.



ANNEXE - LISTE DES PARTICIPANTS

- **Alexander Abel**, conseiller, bureau du ministre adjoint allemand aux affaires européennes Michael Roth, Auswärtiges Amt
- **Élisabeth Ardaillon-Poirier**, conseillère principale, EPSC (Centre européen de stratégie politique)
- **Katharina Barié**, chef de projet, Fondation Bertelsmann
- **Alice Baudry**, chargée de mission, Institut Montaigne
- **Yves Bertoncini**, directeur, Institut Jacques Delors
- **Laurent Bigorgne**, directeur, Institut Montaigne
- **Amandine Clavaud**, chargée de mission Responsable Europe, Fondation Jean Jaurès
- **Stefan Dehnert**, directeur du bureau de Paris, Fondation Friedrich Ebert
- **Stefan Delfs**, conseiller, Planungsstab, Auswärtiges Amt
- **Claire Demonchy**, chef de cabinet adjoint, cabinet du Secrétaire d'État chargé des affaires européennes, ministère des Affaires étrangères et du développement international
- **Harlem Désir**, Secrétaire d'État chargé des affaires européennes, ministère des Affaires étrangères et du développement international
- **Mathilde Durand**, chargée de mission Allemagne et responsable d'édition, Institut Jacques Delors
- **Kristina Eichhorst**, coordinatrice gestion de crises et de conflits, Fondation Konrad Adenauer
- **Gilles Finchelstein**, directeur, Fondation Jean Jaurès
- **Joschka Fischer**, ancien ministre fédéral allemand des Affaires étrangères et ancien vice-chancelier
- **Clémentine Forissier**, rédactrice en chef, Contexte
- **Fabian Forni**, chef de cabinet et conseiller auprès du secrétaire d'État chargé des affaires européennes, ministère des Affaires étrangères et du développement international
- **Sarah Fröb**, directrice des affaires européennes, magazine Paris-Berlin
- **Nino Galetti**, directeur du bureau de Paris, Fondation Konrad Adenauer
- **Marcel Grignard**, président, Confrontations Europe
- **Jean-Paul Guihaumé**, sous-directeur de l'Allemagne et de l'Europe alpine et adriatique, direction de l'Union européenne, ministère des affaires étrangères et du développement international
- **Julie Hamann**, chargée de mission France/relations franco-allemandes, DGAP
- **Isabelle Jégouzo**, chef de la représentation, Représentation de la Commission européenne à Paris
- **Pascale Joannin**, directrice générale, Fondation Robert Schuman
- **Gilles de Kerchove**, coordinateur de l'UE pour la lutte contre le terrorisme
- **Guillaume Klossa**, président fondateur, EuropaNova
- **Nicole Koenig**, chercheur, Jacques Delors Institut – Berlin
- **Martin Koopmann**, directeur exécutif, Fondation Genshagen
- **Manuel Lafont Rapnouil**, directeur, ECFR Paris
- **Maxime Lefebvre**, ambassadeur en charge d'une mission, ministère des Affaires étrangères et du développement international
- **Anne Macey**, déléguée générale, Confrontations Europe
- **Christophe Leonzi**, directeur adjoint, direction de l'Union européenne, Ministère des Affaires étrangères et du développement international
- **Pierre Lévy**, directeur, direction de l'Union européenne, ministère des Affaires étrangères et du développement international
- **Nikolaus Meyer-Landrut**, ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en France
- **Lena Morozova**, directrice de développement, EuropaNova
- **Sven Mossler**, ancien secrétaire général adjoint pour la coopération franco-allemande, ministère des Affaires étrangères et du développement international
- **Marc-Olivier Padis**, directeur des études, Terra Nova
- **Yves Pascouau**, chercheur senior associé, Institut Jacques Delors
- **Jean-Christophe Ploquin**, rédacteur en chef, La Croix
- **Philipp Sälhoff**, senior project manager, Das Progressive Zentrum
- **Stéphane Saurel**, directeur de cabinet du secrétaire d'État chargé des affaires européennes, ministère des Affaires étrangères et du développement international
- **Stefan Seidendorf**, directeur adjoint, Institut franco-allemand de Ludwigsburg
- **Nicolas Séjour**, ancien conseiller discours, études et prospective auprès du secrétaire d'État chargé des affaires européennes, ministère des Affaires étrangères et du développement international
- **Hans Stark**, directeur, Cerfa (Ifri)
- **Justin Vaisse**, chef du centre d'analyse, de prévision et de stratégie, ministère des Affaires étrangères et du développement international
- **Daniela Vincenti**, rédactrice en chef, EurActiv.com

LISTE DES PUBLICATIONS DES THINK TANKS ALLEMANDS ET FRANÇAIS PARTICIPANTS RELATIVES AU COMBAT CONTRE LE TERRORISME

- Yves Bertoncini & António Vitorino, « Schengen's stress test: political issues and perspectives », *Policy Paper n° 158*, Institut Jacques Delors, février 2016.
- Yves Bertoncini & António Vitorino, « « Schengen » : course contre la montre ou jeu de dupes ? » / « « Schengen : a race against time or a fool's game ? » », *Tribune*, Institut Jacques Delors, 27 janvier 2016.
- Yves Bertoncini & António Vitorino, « « Schengen », le terrorisme et la sécurité » / « « Schengen, terrorism and security » », *Tribune*, Institut Jacques Delors, 12 février 2015.
- Jacques Delors, António Vitorino, Pascal Lamy, Enrico Letta & Yves Bertoncini, « L'UE et notre sécurité collective : plus forts ensemble ! » / « The EU and our collective security : stronger together ! » / « EU und kollektive Sicherheit : Gemeinsam sind wir stärker! », *Tribune*, Institut Jacques Delors, 17 juin 2016.
- Jacques Delors, Pascal Lamy, António Vitorino, Eneko Landaburu, Etienne Davignon, Nicole Gnesotto, Elisabeth Guigou, Philippe de Schoutheete, Elvire Fabry, Nicole Koenig & Thomas Pellerin-Carlin, « La sécurité de l'UE : une urgence politique » / « EU security : a matter of political urgency » / « Die Sicherheit der EU : eine politische Priorität », *Tribune*, Institut Jacques Delors, 1^{er} mars 2016.
- Philippe Delivet, « L'Union européenne et la lutte contre le terrorisme », *Question d'Europe n° 386*, Fondation Robert Schuman, 29 mars 2016.
- Claire Demesmay, « One Crisis Among Many », *Article*, Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik, Berlin Policy Journal May/June 2016.
- Claire Demesmay & Ronja Kempin « Ein Land im Kampf – Frankreich und der Terrorismus », *Publikation*, Stiftung Wissenschaft und Politik – Aktuell, Juni 2016.
- Anthony Dworkin, « Concerted and coordinated: Terrorism in Europe », *Commentary*, European Council on Foreign Relations, April 5th 2016.
- EuropaNova (collectif), « L'Appel du 9 Mai – une feuille de route pour une Nouvelle Renaissance européenne ! » / « Ein Fahrplan für Europa », 2016.
- Elvire Fabry, Thomas Pellerin-Carlin & Emmett Strickland, « Quelle politique européenne de sécurité et de défense ? » / « What European security and defence policy do we need? », *Synthèse*, Institut Jacques Delors, 21 décembre 2015.
- Julia Hamann, « Mama Merkel und der Kriegsherr : Wie Bilder den Blick auf Terror und Flüchtlingskrise prägen », *Article*, Demesmay et al.: Frankreich und Deutschland – Bilder, Stereotype, Spiegelungen, Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik, Nomos, Baden-Baden, 2016.
- Isabell Hoffmann & Catherine de Vries, « Border Protection and Freedom of Movement », *Study*, Bertelsmann Stiftung, 2016.
- Gilles Kepel & Antoine Jardin, « Terreur dans l'Hexagone : Genèse du djihad français », *Livre*, Institut Montaigne, Editions Gallimard, décembre 2015.
- Gilles Kepel, Leyla Arslan & Sarah Zouheir « Banlieue de la République », *Étude*, Institut Montaigne, octobre 2011.
- Gilles Kepel, « Passion française », *Livre*, Institut Montaigne, Éditions Gallimard, avril 2014.
- Anne Macey, « Trois épées de Damoclès », *Edito*, Confrontation Europe, 10 février 2016
- Khadija Mohsen-Finan & Isabel Schäfer, « L'Union européenne et l'espace méditerranéen, perspectives allemande et française depuis les révolutions arabes » / « Die Europäische Union und der Mittelmeerraum, Deutsche und französische Perspektiven seit den arabischen Umbrüchen », *Policy paper n° 14*, Genshanger Papiere, Stiftung-Fondation Genshagen, Avril 2014.
- Institut Montaigne, Colloque international « Le djihadisme transnational, entre l'Orient et l'Occident », *Présentation*, Fondation maison des sciences de l'homme, Institut Montaigne, 31 mai au 2 juin 2016.
- New Pact for Europe (collectif), « Towards a New Pact for Europe », Octobre 2014.
- Yves Pascouau, « L'espace Schengen face aux crises : la tentation des frontières » / « The Schengen Area in crisis- the temptation of reinstalling borders », *Question d'Europe n° 392*, Fondation Robert Schuman, 17 mai 2016.
- Fondation Robert Schuman, Entretien avec Gilles de Kerchove, « L'assimilation des terroristes aux étrangers est une grave erreur ne correspondant pas à la réalité » / « The assimilation of foreigners and terrorists is a serious mistake which does not match reality », *Entretien d'Europe n° 90*, Fondation Robert Schuman, 14 mars 2016.
- Fondation Robert Schuman, Entretien avec Jean-Pierre Filiu, « L'inaction a parfois un coût bien pire que l'action. » / « Inaction can sometimes be more costly than action », *Entretien d'Europe n° 89*, Fondation Robert Schuman, 8 février 2016.
- Katrin Sold & Tobias Koepf « Migration und Sicherheit in Europas südlicher Nachbarschaft », *Analyse*, Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik, Analyse N° 1, Januar 2016.
- António Vitorino, « Une souveraineté partagée pour contrôler des frontières déjà partagées » / « Shared sovereignty for monitoring borders already shared », *Tribune*, Institut Jacques Delors, 16 décembre 2015.

Sur les mêmes thèmes...

Directeur de la publication: Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © Institut Jacques Delors

